

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 20 MAI 2021**

Délibération n°

2021052

Date de convocation : 12/05/2021

Date d'affichage : 21/05/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 20

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 21/05/2021

Reçu en préfecture le 21/05/2021

Affiché le

ID : 064-216401000-20210520-2021052-DE

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le mercredi 12 mai 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Christian GARRIGUES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Maud BARRAL, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET, absente), Céline FAYS (pouvoir à Mme Laure TREMOUILLE), Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER) & Ms Marc PERRIER (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Philippe BIGOTEAU.

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE

O.J n°5 : Subventions allouées aux associations pour l'année 2021

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

Après la vérification par un groupe de travail des dossiers déposés et complétés par diverses associations communales et extra-communales, il est proposé au conseil municipal, d'attribuer les subventions qui sont énumérées dans le tableau annexé à la présente délibération :

Le CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions énumérées dans le tableau ci-annexé,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

PRECISE :

Associations	Montants proposés	Vote
Harri Zaharrak « Les vieilles pierres »	250,00€	➤ Unanimité
Ado'rizons	800,00€	➤ Unanimité
Anciens Combattants	400,00€	➤ Unanimité
A.P.A.J.H	400,00€	➤ Unanimité
Association Jeunes Adultes Handicapés Moteur AJAHM	200,00€	➤ Unanimité
Emak-Hor	2 250,00€	M. BRESAC ne prend pas part au vote ➤ Unanimité
Gure Irratia	500,00€	➤ Unanimité
Handisport Pays Basque	300,00€	➤ Unanimité
Ihiztarriak les chasseurs	1 500,00€	M. ETCHEGARAY ne prend pas part au vote ➤ Unanimité
Lau- Herri	1 000,00€	➤ Unanimité
Les mots s'animent	2 000,00€	➤ Unanimité
Niv'au galop	500,00€	➤ Unanimité
SEASKA	7 500,00€	➤ Unanimité
<i>forfait communal</i> Biez Bat Ikastola	17 646,00€	M. AMILIBIA & Mme ROSPIDE ne prennent pas part au vote ➤ Unanimité
MONTANT TOTAL	35 246,00€	

Fait à Bassussarry, le 20 mai 2021.

Le Maire,
Michel LAHORGUE